

16 avr 2013 -16:18

Signature du Protocole entre la Chine et la Belgique pour l'exportation de chevaux vivants

Sabine Laruelle, ministre fédérale de l'Agriculture, se réjouit de la signature intervenue ce mardi 16 avril 2013 entre monsieur Patrick Nijs, Ambassadeur belge à Pékin et monsieur PU Changcheng, vice-ministre chinois responsable de l'AQSIQ (General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine of the People's Republic of China) du protocole reprenant les conditions sanitaires pour l'exportation de chevaux vivants de la Belgique vers la Chine.

Pour la Ministre et grâce aux démarches effectuées en parfaite collaboration avec l'AFSCA depuis 2009: « *via la conclusion ce nouveau protocole, nous accroissons considérablement notre potentiel d'exportation vers la République populaire de Chine. Après la signature des protocoles concernant la viande de porc en avril 2009, les poires en octobre 2010, les semences bovines en mai 2012 et celui relatif aux chevaux vivants aujourd'hui, nous donnons à des produits belges de grande qualité une place de choix dans les échanges internationaux*».

Ce protocole représente pour la Ministre l'aboutissement de nombreux échanges visant à la promotion auprès des autorités chinoises de la qualité sanitaire et génétique de nos chevaux. Le secteur belge du cheval, représenté par la Confédération belge du cheval (CBC-BCP), a toujours travaillé en étroite collaboration avec l'Agence alimentaire à la concrétisation de ce protocole. Pour le secteur du cheval, ce protocole représente une étape importante dans l'extension du potentiel d'exportation des chevaux.

Lors des négociations, l'AFSCA a pu compter sur l'excellente collaboration des représentants du Service public fédéral (SPF) Affaires étrangères en Chine.

La Ministre espère la conclusion rapide d'autres protocoles concernant, par exemple, les bourdons ou la gélatine de porc afin de permettre à nos entreprises d'accentuer leurs possibilités d'exportation.

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture
Avenue de la Toison d'or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<http://www.sabinelaruelle.be>